## AUX

Très Illustres, Très No-Bles et Magnifiques Sei-Gneurs, les Seigneurs Présidents et Conseil-Lers de la Chambre de Santé de la Ville et République de Berne.

Très Illustres et Très Honorés Seigneurs,

JE ne pensois pas assez favorablement de cet Ouvrage, quand je le publiai, pour oser vous l'offrir; mais votre attention continuelle sur tous les objets qui ont quelque rapport à l'importante partie de l'administration de l'Etat consiée à vos soins, vous le fit appercevoir, & vous avez jugé qu'il pouvoit être utile, & que c'étoit toujours un but louable, que de travailler à détruire les préjugés, ces tyrans cruels, qui s'opposent continuellement au bonheur des Peuples, sous les

Gouvernements même les plus propres à l'affermir. Votre approbation. & les marques éclatantes de bienveillance dont vous m'avez honoré, ont relevé à mes yeux le prix de ce livre, & m'ont fait espèrer, TRÈSILLUSTRES, TRÈS NOBLES ET MAGNIFIQUES SEIGNEURS, que vous voudriez bien permettre que cette nouvelle Edition parût sous vos auspices, & que le Public, instruit de vos bienfaits, le fût de ma reconnoissance. Puisse cet Ouvrage, en remplissant mes vœux, ne pas tromper votre attente! & veuillez en accepter l'hommage, comme une foible marque du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Très Illustres, Très Nobles et Magnifiques Seigneurs,

Votre très humble & très obéissant Serviteur,

GJisfot.

A Laufanne, le 3 Décembre 1762,